

Fiche de l'animal

Nom de l'animal	
Numéro d'identification	
Espèce	
Race	
Sexe	
Date de naissance	
Né à la ferme?	Oui/Non
Lieu d'origine	
Date d'achat	
Date de sortie	
Motif de sortie	Mort/Vente/Abattoir
Vendu à	
Cause de la mort	
Raison de l'envoi à l'abattoir	
Renseignements su	pplémentaires, commentaires, remarques sur la santé de l'animal :

Remarque: L'ordonnance de contrôle no 2018-001 (art. 12), émise en vertu de la Loi sur la santé des animaux, prévoit que « Quiconque possède un mouton ou une chèvre domestique doit tenir un dossier comprenant des documents qui attestent de la date de naissance de l'animal, de sa vente, de son achat, de sa mort naturelle ou de son abattage. ».

POUR EN SAVOIR PLUS:

Section de la santé animale, gouvernement du Yukon, animalhealth@yukon.ca 867-667-5600 ou 1-800-661-0408, poste 5600 (sans frais au Yukon)